



**FEDERATION FRANCAISE DE LA RETRAITE
SPORTIVE
CODERS 59
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RETRAITE SPORTIVE**

Affilié à la Fédération de la Retraite Sportive – Agrément Jeunesse et Sports n° 35 S 206
Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W595004082 Préfecture de Lille et la Loi du Sport de 1984.
Bénéficiaire de l'extension de l'immatriculation tourisme de la FFRS N) IMO38120032

La Présidente
Monique TELLIEZ
30 rue H.Dillies
59790 RONCHIN
tel 03.20.53.53.15
mail : coders59@orange.fr

Ronchin le 12 Mars 2019

Amis sportifs, bonjour !

Le CODERS 59 vous propose un séjour sportif d'une semaine dans le QUERCY-PERIGORD pour toutes les personnes de 50 ans et plus adhérentes de la Fédération Française de la Retraite sportive désirant pratiquer la randonnée pédestre dans le Centre de la France à

TURENNE
Au Village Vacances CAP FRANCE "la GIRONIE"
du Vendredi 27 septembre au Vendredi 4 OCTOBRE 2019

Les sorties sont prévues tous les jours soit en journées complètes avec pique nique, soit en demi journées avec repas au Village pour repartir l'après midi. Si nous sommes de 40 à 49 personnes, nous aurons 2 guides de randonnées. Si nous sommes 50 et plus, nous aurons 3 guides de randonnées. Pensez à vous entraîner pour être en pleine forme pour ce séjour sportif

Le montant de la participation au séjour est de 688€

Ce prix comprend l'hébergement sur la base de 2 personnes par logement,, les repas (boissons comprises, café non compris le midi), l'apéritif d'accueil, un dîner du terroir, le transport en autobus jusque Turenne (aller et retour), le transport sur place pour les randonnées, les frais de guides pour l'accompagnement des randonnées toute la semaine, les frais de visites prévues au programme, l'animation des soirées, les frais de dossier, la fourniture du linge de toilette (avec un changement en cours de semaine) et les lits faits à l'arrivée, la taxe de séjour, le pique nique pour repartir le dernier jour.

A ce prix s'ajoute le prix de l'assurance annulation- interruption de voyage (20,33 €) et l'assurance perte de bagages (3,65 €)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- être en possession de la licence d'adhésion à la FFRS 2019 -2020 (à voir en Septembre 2019)

Les inscriptions seront prises dès réception du présent courrier et dans l'ordre d'arrivée (le cachet de la poste faisant foi) dans le limite des places disponibles : 50 à 53

DATE LIMITE D'INSCRIPTION fin Avril

Une liste supplémentaire sera établie, les adhérents seront informés de leur position

En cas de désistement avant le départ, le remboursement est soumis aux conditions de l'assurance annulation (voir document en annexe).

De même pour l'interruption de séjour, le remboursement sera possible sous certaines conditions ainsi que le rapatriement en cas de nécessité.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM.....

Prénom.....

N°..... rue

Code postal Ville.....

Tel (portable si possible)

Mail.....@.....

N° de licence FFRS.....

Indiquez si vous avez une allergie alimentaire oui non (rayer la mention inutile)

Laquelle ? (pour répondre à l'hébergement qui me posera la question lors de la remise nominative du groupe) mais ce renseignement restera confidentiel

Personne à prévenir en cas d'accident.....

.....

Demande à participer au séjour de randonnées pédestres

Joint son règlement : 3 chèques de LA MEME DATE à l'ordre du CODERS 59

- un premier de 229 € sera débité le 15 Mai 2019
- un deuxième de 229 € sera débité le 15 Juin 2019
- le troisième de 230 € sera débité le 15 Juillet 2019

- Joint à son règlement le chèque pour l'annulation de voyage (même date que les autres chèques) de 20,33 € et éventuellement le chèque pour perte de bagages de 3,65 €.

NE PAS OUBLIER DE JOINDRE LE CONTRAT D'ASSURANCE, ni le CONTRAT DE VENTE (en double exemplaire dont vous conserverez un exemplaire) documents indispensables si vous devez vous désister.

Le tout est à envoyer à

BERNADETTE COUILLET 9 AVENUE KENNEDY 59000 LILLE